



Institut d'Enseignement  
de Promotion sociale  
Wallonie – Bruxelles Enseignement  
Rue Raoul Warocqué 46  
7140 Morlanwelz - Mariemont  
Matricule : 5.290.005



## Projet d'établissement et plan stratégique

**« L'IEPWBE Morlanwelz sera un lieu accueillant et sécurisant où les apprenants recevront l'enseignement comme un don inestimable mais jamais comme une contrainte, où les enseignants éveilleront la joie de travailler et d'apprendre et prodigueront un enseignement professionnel de qualité et innovant »**

# **1. Le projet éducatif et pédagogique de l'enseignement de Promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles**

L'enseignement de promotion sociale constitue un enseignement à part entière qui accueille les adultes et s'inscrit dans la dynamique de la formation tout au long de la vie.

Le 16 avril 1991, le Conseil de la Communauté française vote le Décret organisant l'enseignement de promotion sociale. Dans son article 7, sont définies les finalités de l'enseignement de promotion sociale :

- 1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- 2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

L'enseignement de promotion sociale se caractérise également par sa neutralité : le respect absolu des convictions de chacun, pour autant, bien sûr, qu'elles soient compatibles avec notre constitution, nos lois, et les textes fondateurs des droits de l'homme.

Ces caractéristiques font que l'enseignement de promotion sociale participe pleinement aux finalités générales de l'enseignement :

- 1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- 2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- 3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- 4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Pour atteindre ces valeurs, le projet pédagogiques de l'enseignement de promotion sociale organisé par la fédération Wallonie Bruxelles préconise de :

- 1° Concourir à l'épanouissement personnel de l'étudiant en développant ses capacités individuelles, relationnelles et professionnelles ;
- 2° Répondre aux besoins et demande en formation ;
- 3° appliquer une pédagogie de la réussite adaptée aux jeunes et aux adultes.

## 2. La pédagogie mise en œuvre

### 2.1 Notre méthodologie

En promotion sociale notre public est très hétérogène et certains apprenants qui ont vécu des situations d'échec dans l'enseignement finissent par se protéger des expériences d'apprentissage qui provoquent des échecs et des hésitations qui renforcent l'insécurité et le manque de confiance en soi. De là, l'importance de créer un climat de confiance sécurisant, favorisant les conditions d'apprentissage. Il est important de soutenir leurs capacités par des renforcements positifs.

Afin de s'inscrire dans une pédagogie qui soutienne la réussite de nos étudiants, en tant qu'enseignants nous favorisons :

- **Apprentissage par mise en situation problème** : Lorsque en tant qu'enseignant nous mettons nos étudiants face à des situations problèmes, nous leur proposons des tâches à réaliser. Nous nous proposons comme modèle qui décompose les démarches et processus des gestes à effectuer. Et nous allons les accompagner dans la progression du développement de leurs compétences.
- **Apprentissage coopératif** : L'apprentissage coopératif est une stratégie d'enseignement qui consiste à faire travailler des étudiants ensemble au sein de groupes. Les étudiants poursuivent un objectif commun et coopèrent avec la finalité de la production et la présentation d'un travail de recherche. En tant qu'enseignant, nous clarifions les objectifs du travail de groupe et aidons le groupe à trouver un consensus du cadre de l'organisation du travail. Nous avons un rôle de médiateur qui régule les échanges en tenant compte des avis et points de vue de chacun. Nous évaluons le travail effectué par les membres du groupe, et de valoriser l'apport de chacun à l'atteinte des objectifs et la dynamique de groupe qui ont rendu la tâche possible.
- **Favoriser l'authenticité du contexte** : Afin que les situations d'apprentissage soient les plus proches possibles de leur futur métier, nous demandons à nos étudiants de faire part de leurs acquis au niveau professionnel, de réaliser des stages dans un contexte authentique en entreprise. De plus nos enseignants sont des professionnels de terrain qui mettent à disposition de leurs étudiants, des documents et supports authentiques. Varier le contexte et les tâches d'apprentissage a pour objectif de développer chez les étudiants des connaissances, des habiletés et les attitudes requises pour leur futur métier.
- **Approche différenciée** : Parfois le niveau des étudiants est si différent que certains ne peuvent suivre l'ensemble du groupe. En tant qu'enseignant, nous ajustons les méthodes et le rythme d'enseignement afin de tenir compte de l'hétérogénéité de la classe ainsi que de la diversité des niveaux et des besoins des apprenants.
- **Pédagogie par projet** : En tant qu'enseignant nous allons mener le groupe à concrétiser un projet en commun sous forme d'une réalisation ou d'une production. C'est en commun, étudiants, enseignants qu'émanent l'intention, le choix du projet, la programmation, la réalisation et l'évaluation de celui-ci. La nature du projet dépend de la section et des centres d'intérêt de nos étudiants : voyages linguistiques pour la section langue, organisation de spectacles pour enfants pour les auxiliaires de l'enfance, de petits déjeunés santé pour les aides soignantes...

## **2.2 Notre équipe pédagogique**

Nos enseignants sont des professionnels, experts ou gens de terrain qui font bénéficier les étudiants de leur maîtrise d'un métier ou profession. La collaboration continue de ces professionnels avec les entreprises constitue une garantie de l'adaptation des formations à l'évolution des connaissances et des techniques.

## **2.3 Nos critères de réussite**

Nos enseignants redonnent un statut positif à l'évaluation : ils vont impliquer l'apprenant dans le processus d'évaluation, ils demandent ainsi à l'étudiant de faire preuve d'esprit critique pour sa propre production, d'avoir une réflexion sur sa logique, sa cohérence en favorisant l'auto évaluation et l'incite à se confronter à d'autres travaux afin d'élargir sa perception.

Nos enseignants communiquent à leurs étudiants leurs critères d'évaluation continue et terminale via de la fiche U.E.

### 3. Les fondements du projet de notre établissement

L'institut de Morlanwelz propose l'élaboration d'une charte, autant à destination des élèves que du personnel de l'institut, dont le contenu concourrait à la réalisation du projet éducatif et pédagogique de l'enseignement de promotion sociale organisé par la fédération Wallonie Bruxelles. L'adhésion à cette charte serait soutenue par la mise en place d'actions concrètes avec la contribution de tous les acteurs : enseignants, encadrant, étudiants et partenaires extérieurs.

Compte tenu des difficultés sociales et économiques de la région l'accent sera mis sur :

- **la confiance en soi** : la confiance en soi constitue les fondations sur lesquelles chacun construit ses progrès. Alliée à la compétence, la confiance en soi permet à l'individu de déterminer et d'assurer ses propres choix, de s'épanouir, de se dépasser et de mener à bien ses projets. Force et de constater que beaucoup que cette confiance est mise à mal dans notre région ;
- **la vie économique et l'éducation permanente** : grâce aux attitudes et aux compétences développées, l'élève sera prêt à chercher activement un emploi qui lui convient, à assumer ses responsabilités professionnelles et amorcer un processus d'éducation permanente pour faire face aux exigences d'un monde en perpétuelle évolution ;
- **la vie sociale et culturelle** : la vie professionnelle n'occupant plus nécessairement la place principale, il gèrera activement son temps libre, pourra s'impliquer dans la vie des groupes auxquels il appartient, s'intéressera aux autres et à leurs modes d'expression. Il sera capable ainsi de se construire une identité sociale et culturelle ;
- **la citoyenneté** : Chacun doit se sentir concerné par les événements qui surviennent autour de lui, être armé pour les analyser, les comprendre et prendre position. De mettre en œuvre les moyens nécessaires pour modifier les réalités qui ne lui conviennent pas en développant la solidarité, le pluralisme et en s'ouvrant aux diverses cultures ;
- **l'émancipation sociale** : l'école n'est pas là pour sélectionner une élite. Elle a pour mission de former un maximum de citoyens dans une société où le niveau de compétence ne cesse de s'élever. Elle doit donc mettre en œuvre une pédagogie de la réussite et donner à chacun ce dont il a besoin pour réussir tout en permettant à ceux qui peuvent aller plus loin d'en encore progresser.

Pour y arriver, nous nous efforcerons à ce que chacun prenne conscience de ses possibilités et atteigne son niveau d'excellence. Nous aiderons les étudiants dans la recherche d'un emploi et répondront à leurs besoins en formations nouvelles. Au travers des cours et des activités extrascolaires, nous développerons leur curiosité, leur envie d'apprendre, de découvrir et de partager.

## 4. La charte

La charte s'applique à toute personne, élève, enseignant, personnel administratif avec la contribution de tous les partenaires extérieurs.

*L'institut de promotion sociale de Morlanwelz s'engage à :*

- Promouvoir la confiance en soi afin d'aider l'individu à déterminer et assurer ses propres choix.
- Favoriser la réinsertion professionnelle grâce aux attitudes et aux compétences développées.
- Aider à la recherche d'emploi aux travers de diverses méthodes.
- Amorcer un processus d'éducation permanente afin de faire face aux évolutions et au monde en constante progression.
- Développer chez l'étudiant l'implication dans la vie de groupe.
- Aider l'étudiant à se construire une identité sociale et culturelle.
- Développer la solidarité, le pluralisme, la tolérance et la citoyenneté.
- Etre solidaire, tolérant et ouvert aux diverses cultures.
- Mettre en place une pédagogie de réussite et de favoriser la progression de chacun afin d'atteindre son niveau d'excellence.
- Aider chacun à prendre conscience de ses possibilités.
- Le personnel enseignant au travers de leurs cours et leurs activités mettra l'accent sur tous les points précités.

*L'élève s'engage à :*

- Tout mettre en œuvre afin de réussir ses études.
- Tenter de se réinsérer dans la vie économique en cherchant activement un emploi, à assumer ses responsabilités professionnelles.
- Amorcer un processus d'éducation permanente afin de faire face aux évolutions.
- Etre solidaire, tolérant et à s'ouvrir aux diverses cultures.
- Tout mettre en œuvre afin de progresser.
- Participer aux activités extrascolaires et cours proposés afin de développer leur curiosité et leurs connaissances.

*Ensemble, étudiants et membres du personnel s'engagent à :*

- Respecter et diffuser les valeurs de cette charte dans leur vie quotidienne et ce même à l'extérieur de l'établissement.
- Prendre connaissance et respecter la charte des valeurs de « Wallonie-Bruxelles Enseignement » (voir annexe 1).

## 5. Mise en pratique et actions

### 5.1 Commission permanente qualité

A partir de janvier 2013, une commission permanente qualité a remplacé la commission d'évaluation interne du bachelier en construction. Initialement, le but de cette commission était de poursuivre la démarche qualité pour tous les cursus quel que soit le niveau des études.

Lors de sa mise en place, la direction a proposé à la Commission d'intervenir dans la conception de la charte. Ce qui fut accepté. En janvier 2014 la charte fut publiée par la Commission. En février 2014 « Wallonie-Bruxelles Enseignement » publia sa charte des valeurs. La commission décida de toujours présenter conjointement les deux documents.

Depuis janvier 2014, l'école met à disposition 300 périodes pour le poste de coordinateur qualité. Il est occupé depuis par Madame Loredana Astorino.

La commission permanente a contribué à l'élaboration du plan stratégique. C'est elle qui en assurera le suivi.

### 5.2 Disponibilité du personnel encadrant

Les membres de la direction et les membres du personnel auxiliaire d'éducation :

- sont disponibles, à l'écoute, aident et donnent les bonnes informations lorsqu'un étudiant ou un autre membre du personnel vient prendre des renseignements ou faire part de difficultés ;
- veillent à ce que la charte reste accessible : affichage de la charte dans les classes, dans l'espace réservé aux étudiants et dans la salle des professeurs et mise en ligne sur le site internet et la plateforme d'e-learning.
- renvoient à la charte lorsque des comportements inadéquats de la part des enseignants et/ou des étudiants sont constatés.

### 5.3 Comité d'éthique

Bien que mis en place avant la charte, le comité d'éthique s'inscrit parfaitement dans cette philosophie et dans le règlement d'ordre intérieur de l'établissement :

*L'institut est doté d'un comité d'éthique qui prend des décisions relatives :*

- à des conflits entre étudiants ;
- à des conflits entre étudiant et enseignant ;
- au comportement inadapté d'un étudiant dans l'établissement ou qui donne une mauvaise image de ce dernier à l'extérieur.

La charte en est devenue un document de référence lorsque le comité d'éthique doit se réunir.

#### **5.4 Présentoir « informations générales »**

Un présentoir « informations générales » à destination des étudiants et des membres du personnel a été placé dans le hall. A proximité administratif. Y sont placées des brochures à caractère médico-social (lutte contre la violence, dépendance aux drogues, soutien psychologique, ...)

#### **5.5 Action « Coup d’pouce »**

Des fiches d’aide ont été élaborées sur base de la brochure « Coup d’pouce » éditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service public de Wallonie. Les thématiques abordées sont très variées (se faire aider, s’occuper de sa famille, se soigner, se loger, ...) Un tableau de synthèse a été affiché dans l’espace étudiant. Chacun peut s’adresser à un membre du personnel quelconque pour obtenir l’une de ces fiches.



## 6. Analyse SWOT

Fort de 3 audits et d'un diagnostic interne, nous avons une idée claire de nos forces et nos faiblesses.

Premièrement, l'établissement a choisi de mettre sur pied une Commission Permanente Qualité afin de pérenniser la démarche qualité interne. L'InEPS ne souhaite pas stagner mais évoluer au quotidien et surtout, viser une amélioration continue.

Amélioration pour l'établissement mais également pour ses acteurs, c'est-à-dire par exemple les enseignants que nous encourageons dans leur évolution en soutenant les formations et en favorisant la coordination de section, une de nos priorités. Cette coordination permet entre autres de soutenir le professionnalisme des enseignants par l'échange de bonnes pratiques. (AXE2)

Deuxièmement, notre école malgré sa constante évolution et son nombre d'étudiants en hausse garde une dimension humaine. Il a été relevé que l'accueil est ouvert et convivial et que le climat est serein pour toutes les parties prenantes. Cet équilibre semble toutefois fragile dû à la lourdeur omniprésente du travail administratif de plus en plus importante.

Malgré cette ambiance, les étudiants ne participent pas concrètement à la concertation, il est envisagé de développer un mécanisme participatif et concerté pour les étudiants. Il serait intéressant d'intégrer ceux-ci dans la CPQ.

L'accompagnement des étudiants est pour nous une priorité, nous voulons dès lors évaluer leur satisfaction afin de réajuster nos actions mais également déterminer les causes d'abandon dans le but de développer un accompagnement voire une réorientation. (AXE1)

Même si nous mettons tout en œuvre pour rendre nos infrastructures confortables et de qualité (nouveau matériel, wifi, climatisation, etc), il est à noter que l'aménagement de certaines parties du bâtiments reste une faiblesse. (AXE3)

Il a été aussi signalé que la diffusion des informations est difficile et ce bien que plusieurs outils de communication sont à disposition tels que plate-forme e-learning, valves, site Internet,...Plusieurs actions ont été choisies afin d'optimiser la communication.

Globalement, la diffusion de fiches UE et l'organisation d'une « soirée métier » sont un atout majeur dans l'organisation de nos bacheliers. Il est toutefois regrettable que les partenariats soient limités. Nous souhaiterions grandement élargir nos rencontres avec des membres extérieurs soit via l'organisation de conférences soit par des déplacements de nos étudiants. (AXE4)

## 7. Le plan stratégique

### 6.1 Elaboration

La nécessité d'élaborer un plan stratégique a été présentée lors de la réunion générale du personnel en début d'année scolaire. Perçu comme une contrainte supplémentaire, ce plan est très vite apparu comme un moyen incontournable pour réaliser et dépasser le projet d'établissement initialement élaboré.

Il a été demandé aux enseignants et aux membres du personnel encadrant de faire part de leur vision d'avenir de l'établissement, des objectifs et des actions à mener pour y parvenir.

La commission permanente qualité en a effectué la synthèse et définit la vision d'avenir telle que reprise en sous-titre du présent document :

*« Dans cinq ans, l'IEPSCF Morlanwelz sera un lieu accueillant et sécurisant où les apprenants recevront l'enseignement comme un don inestimable mais jamais comme une contrainte, où les enseignants éveilleront la joie de travailler et d'apprendre et prodigueront un enseignement professionnel de qualité et innovant »*

Les objectifs et les actions à mener ont été regroupées selon quatre axes :

- AXE 1 : Accompagner les étudiants ;
- AXE 2 : Soutenir le professionnalisme des enseignants ;
- AXE 3 : Améliorer la qualité des infrastructures ;
- AXE 4 : Renforcer les partenariats.

### 6.2 Communication

Le plan stratégique est disponible sur le site internet et sur la plateforme d'e-learning. Une copie peut être obtenue auprès du secrétariat.

### 6.3 Evaluation

Le plan stratégique sera évalué tous les ans en début d'année civile par la commission permanente qualité. Elle évaluera le degré d'atteinte des objectifs et la pertinence d'y apporter des ajustements.

## AXE 1 : Accompagner les étudiants

L'institut se doit de mettre en place des conditions favorables à la réussite des étudiants sur les plans scolaire, professionnel et personnel en tenant compte de l'évolution du monde du travail et de la société et cela dans un climat accueillant, convivial et sécurisant.

Objectifs	Actions
Mettre en place des dispositifs de réussite	Améliorer l'orientation des étudiants grâce à l'emploi « conseiller à la formation » afin de soutenir l'équipe administrative qui assure déjà le rôle.
	Identifier de manière précoce les étudiants en difficulté.
	Proposer les aides appropriées (tutorat, mise à niveau, remédiation, périodes prévues pour accompagnement pédagogique...)
	Accompagner les étudiants à besoins spécifiques (handicapé, étranger, ...) grâce aux périodes prévues par le décret Inclusion
Accompagner les étudiants dans leur vie active	Initier chez les étudiants une démarche "formation continue".
	Inviter les étudiants à suivre des UE complémentaires à leur formation initiale par exemple le complément CESS ou les UE de langues.
	Inviter les étudiants à se recycler par une information suivie.
Développer l'identité professionnelle	Organiser des rencontres avec d'anciens étudiants.
	Organiser et participer à des "job day".
Soutenir l'ouverture à l'international	Organiser des stages à l'étranger. (Programme Erasmus)
	Organiser des voyages à l'étranger.
	Organiser des rencontres avec des partenaires internationaux lors des jurys d'examen par exemple.

## AXE 2 : Soutenir le professionnalisme des enseignants

Pour dispenser un enseignement de qualité l'institut doit disposer d'une équipe pédagogique constituée de professionnels tant dans leur spécialité que dans leurs compétences pédagogiques. L'institut se doit de valoriser ces compétences avec les milieux professionnels.

Objectifs	Actions
Favoriser la formation	Encourager les enseignants à se former.
	Encourager la consultation des publications relatives aux formations (AGERS, CAF, ...)
	Favoriser la flexibilité dans les horaires.
	Participer au financement de formations payantes via l'amicale de l'institut.
Favoriser la concertation des enseignants et l'échange de bonnes pratiques	Désigner officiellement des coordonnateurs de section qui seront rémunérés pour la fonction.
	Organiser des réunions de section et des groupes de travail
	Développer le plan stratégique de section
Sensibiliser les enseignants à l'innovation pédagogique et à l'apprentissage à distance	Créer des tutoriels d'utilisation de la plate-forme pour les étudiants et les rendre visibles.
	Organiser des formations pour les professeurs.
Cultiver la représentativité de l'établissement à l'extérieur	Créer une charte graphique de l'établissement.
	Continuer le suivi du site internet pour une qualité professionnelle.
	Organiser des conférences accessibles à tous.

### AXE 3 : Améliorer la qualité des infrastructures

La qualité des infrastructures contribue favorablement à la formation et à l'accompagnement des étudiants et au bien-être et à la sécurité de tous. Elle renforce l'image professionnelle de l'institut.

Objectifs	Actions
Maintien de l'infrastructure	Créer une meilleure communication entre les occupants de l'infrastructure.
	Effectuer des visites régulières pour mettre en évidence des dégradations ou des imperfections.
	Mettre en place des procédures dans lesquelles le personnel et les étudiants pourront faire constater des dégradations ou des imperfections. (Document ad hoc)
	Mettre en place des procédures pour gérer l'urgence. (Emploi correspondant à 120 périodes pour le conseiller à la prévention)
Amélioration de l'infrastructure	Favoriser la synergie avec le plein exercice et la direction générale de l'infrastructure scolaire.
	Programmer des aménagements raisonnables.
	Informers les enseignants quant aux projets de discrimination positive dont bénéficie l'établissement.

#### AXE 4 : Renforcer les partenariats

Pour subsister et se développer, l'institut doit s'ouvrir sur l'environnement socio-économique et collaborer avec d'autres instituts d'enseignement et opérateurs de formations.

Objectifs	Actions
Renforcer les partenariats inter-école et avec les autres opérateurs de formation	Encourager la concertation entre enseignants d'instituts de promotion sociale différents et l'échange de bonnes pratiques.
	Collaborer avec d'autres instituts de promotion sociale en vue de codiplômer et d'organiser conjointement des formations.
	Collaborer avec d'autres opérateurs de formation en vue d'organiser conjointement des formations.
	Définir des projets communs avec l'institut de plein exercice qui nous héberge.
Renforcer les partenariats avec le monde professionnel	Inviter des professionnels aux épreuves intégrées
	Faire la publicité de nos formations dans les entreprises.
	Répondre aux demandes de formation des entreprises.
	Publier des offres d'emploi.
	Publier une liste des lieux de stage.

## **Projet d'établissement – Annexe 1**

### **Charte des valeurs de Wallonie-Bruxelles Enseignement**

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

#### **DÉMOCRATIE**

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

#### **OUVERTURE & DÉMARCHE SCIENTIFIQUE**

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

#### **RESPECT & NEUTRALITÉ**

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

#### **ÉMANCIPATION SOCIALE**

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.

Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.